

La Réserve naturelle du Brun Chêne a déjà 10 ans !

Détail d'un *Elaphrus cupreus* (coléoptère)
avec *Laboulbenia elaphri*



Numéro 17

Hiver 2024

Printemps 2025



Anciens fours à chaux



Mygale à chaussettes

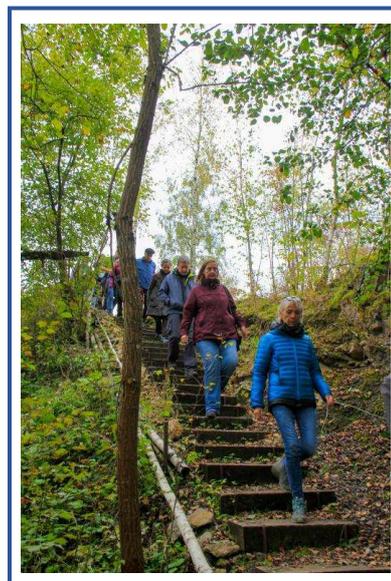
Val d'Azere

Revue périodique



SOMMAIRE

- ❖ Editorial
- ❖ Mot du Président de l'asbl et mot du Président du Comité de gestion lors de la journée des 10 ans
- ❖ Premier inventaire des Laboulbéniales de la réserve du Brun Chêne
- ❖ Une graminée très répandue dans la réserve
- ❖ Une mygale au Brun Chêne
- ❖ Les galles des saules
- ❖ Petit compte-rendu de la journée du 6 octobre 2024
- ❖ L'asbl Val d'Heure – Informations pratiques



Collaborations à la brochure :

Bernadette CHEVALIER, Etienne DAYEZ, Cyrille GERSTMANS, Eveline KIEVITS, Elliott LECLERCQ, Philippe HECQ

Mise en page : Philippe HECQ

Photos : Bernadette CHEVALIER, Jean-Pierre COQLET, Etienne DAYEZ, , Cyrille GERSTMANS, Eveline KIEVITS, Philippe HECQ

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2025

A verser sur le compte en banque de l'association *asbl Val d'Heure* :

BE69 0689 4734 5978

Le montant minimum est de **5€**

Pour rappel, cette modeste cotisation marque votre soutien à nos actions de maintenance et d'aménagement du site. Elle vous permet également de recevoir nos publications.

AVEC L'AIDE DE **NATAGORA**, LE SOUTIEN DE **SAGREX** ET DE LA **VILLE DE CHARLEROI**

L'ASBL « VAL D'HEURE » CONTRIBUE A LA PRESERVATION
ET AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE DES **16 HA**
DE LA RESERVE NATURELLE DU **BRUN CHENE**

Ce 17^e numéro de la revue de l'asbl Val d'Heure est particulier à plus d'un titre. Tout d'abord il marque le 10^{ème} anniversaire de la mise en réserve « naturelle » du site du Brun Chêne. Une journée événement y a été consacrée et fait l'objet de quelques synthèses ci-après.

Ensuite, nous pouvons nous réjouir de pouvoir présenter dans ce numéro, parmi les articles régulièrement consacrés à la nature, à la richesse des biotopes, à l'histoire, à la géologie et aux nombreuses actions de maintenance consacrées à la réserve, deux très belles découvertes.

La première est relative aux **Laboulbéniales**. Il y a peu encore, personne parmi nous ne savait ce que c'était ! Mais grâce aux chercheurs scientifiques du Jardin botanique de Meise (que nous remercions vivement au passage), nous avons pu élargir nos connaissances sur ce sujet très particulier et difficile à observer.

La deuxième découverte est celle de la présence d'une espèce de **mygale** sur le site...

Nous vous invitons à découvrir tout cela sans tarder. Merci Cyrille, merci Eliott et merci aux autres contributeurs.

Philippe Hecq

Retrouvez toute l'actualité et les informations utiles sur le site Internet de l'asbl **Val d'heure**. Il est accessible à partir de smartphones :



www.valdheure.be



Un QR code est également disponible :



MOTS DES PRÉSIDENTS LE 6 OCTOBRE 2024
LORS DE LA « JOURNÉE DES 10 ANS »

Dix années se sont écoulées depuis l'inauguration de la mise en réserve du site du Brun Chêne dénommée depuis lors « Réserve Naturelle du Brun Chêne ». L'asbl Val d'Heure se félicite de la participation importante à l'occasion de cet anniversaire.

Le Président remercie tous les sympathisants pour leur soutien au cours de ces dix années écoulées. Ce soutien est la preuve de l'intérêt porté au projet de l'asbl.

Il remercie également, et tout particulièrement, les volontaires qui consacrent un peu de leur temps et de leur énergie à la maintenance du site.

Un bref rappel de l'origine du projet est présenté. A l'origine, un Comité de quartier centré à la rue Haies Germaine se constitue il y a plus de 25 ans. Ce Comité s'était mobilisé pour tenter de préserver un coin de nature potentiellement riche suite à la fermeture de la carrière de calcaire de Mont-sur-Marchienne en 1998. L'asbl Val d'Heure est créée en 2003. Au départ, les pionniers du projet voyaient grand. Ils imaginaient créer et préserver un long couloir écologique le long de l'Eau-d'Heure, allant de Charleroi jusque Jamioulx, soit plus de 300 hectares ! On parlait à ce moment-là au sein de la Région wallonne de « Zones Humides d'Interêt Biologique » (ZHIB).

Malgré le grand intérêt général, de démarches administratives et politiques en négociations diverses, le projet se concrétise finalement par un accord proposé par l'asbl Val d'Heure entre Sagrex et Natagora pour la mise en réserve du site du Brun Chêne, ancienne zone de concassage de la carrière (16 Ha). Ce site, rappelons-le, appartient toujours à Sagrex (groupe devenu Heidelberg). Mais la gestion en est confiée à Natagora. Pratiquement, un Comité de Gestion est mis en place et regroupe des représentants de Sagrex, de Natagora, de l'asbl Val d'Heure, de la Ville de Charleroi, de naturalistes et de volontaires motivés.

Le Comité de gestion mis en place, présidé par Etienne Dayez, prend l'option d'une gestion conservatoire volontaire et désigne deux conservateurs, Eveline Kievits et Jean-Pierre Coqlet, dont le rôle est essentiel et déterminant. Le Président les remercie encore vivement.

Pour rappel, le Comité de gestion a opté pour un mode de gestion que l'on peut qualifier de « dynamique », en ce sens que les interventions se font de manière

spécifique et ciblée afin de maintenir au sein du site des biotopes différents et riches, plutôt que d'un « laisser faire la nature ». En effet, dans ce cas, le site redeviendrait vite uniforme et colonisé de plantes pionnières moins intéressantes voire envahissantes (on peut citer les buddléias, les peupliers américains, les cotonéaster). C'est ainsi qu'au sein de la réserve, peuvent être maintenus différents types de biotopes tels que les mares temporaires et permanentes, une roselière, des pelouses calcaires, des falaises, des anciens fours à chaux, des sentiers semi-ouverts, des zones boisées et un roncier.

Le Président souligne l'importance du chemin parcouru en 10 ans. Les retours positifs des nombreux promeneurs et visiteurs du site sont encourageants pour toute l'équipe, les volontaires dévoués, passionnés ou simples défenseurs de la nature, Vincent Swinnen de Natagora, Jean-Pierre Dandois (un des pionniers ayant toujours un œil attentif à ce qui se passe sur le site et actuel trésorier de l'asbl), Etienne Dayez Président du Comité de gestion, et enfin nos deux dynamiques conservateurs Eveline Kievits et Jean-Pierre Coqlet.

Par ailleurs, moyennant le respect de quelques consignes, parfois encore malheureusement difficilement comprises ou respectées, comme l'interdiction des vélos, les chiens tenus en laisse, la bonne gestion des déchets, l'asbl a toujours voulu que ce site privé reste accessible au public et puisse offrir un côté didactique. Des balades balisées bleue et jaune y ont été adéquatement aménagées. La ville de Charleroi a apporté sa contribution avec des panneaux didactiques et son circuit balisé bleu « *Petite boucle entre Roche et Eure* » qui longe l'Eau d'Heure et le chemin de fer. La boucle jaune fait le grand tour de la réserve. Ces aménagements créent un attrait particulier pour le site et le rendent plus intéressant encore pour qui prend la peine de s'y aventurer.

Après les visites guidées du site et avant de souhaiter aux participants une excellente fin d'après-midi autour d'un verre, occasion d'échanges, la parole est donnée à Etienne Dayez, vivement remercié pour son travail et son soutien inconditionnel à l'asbl et au projet.

Philippe Hecq
Président de l'asbl Val d'Heure

Bonjour à toutes et tous, merci pour votre présence si nombreuse !

Je profite de cette occasion pour remercier l'asbl Val d'Heure sans qui ce projet de réserve n'aurait jamais vu le jour.

Cette asbl est un soutien capital pour guider le comité de gestion au fil des années grâce au soutien logistique et à la visibilité qu'elle nous apporte.

Je tiens spécialement à remercier son président, Philippe Hecq, qui, grâce à son dynamisme et sa ténacité a entre autres récemment effectué avec brio la mise en

conformité administrative des statuts de l'asbl, gère la mise à jour du site internet avec le soutien de François Lefevre, secrétaire du Comité de gestion.

Ce site internet est entre autres alimenté par les comptes rendus mensuels des deux co-conservateurs, Eveline et Jean-Pierre. Je les remercie également. N'hésitez pas régulièrement consulter ce site.

Philippe est également le rédacteur en chef de la revue de l'asbl Val d'Heure que les sympathisants reçoivent chaque année. Des exemplaires sont à votre disposition.

J'en profite également pour remercier son épouse Marie-Antoinette, qui se charge du secrétariat de l'asbl, ainsi que tous les administrateurs.

Merci encore aux bénévoles, une bonne trentaine maintenant, d'années en années de plus en plus nombreux lors des matinées de gestion, cela entretient grandement ma motivation à poursuivre ce projet en se fixant, avec l'aide de nos partenaires, de nouveaux objectifs pour le développement et la pérennité de la réserve.

Merci pour votre attention !

Etienne Dayez
Président du Comité de gestion



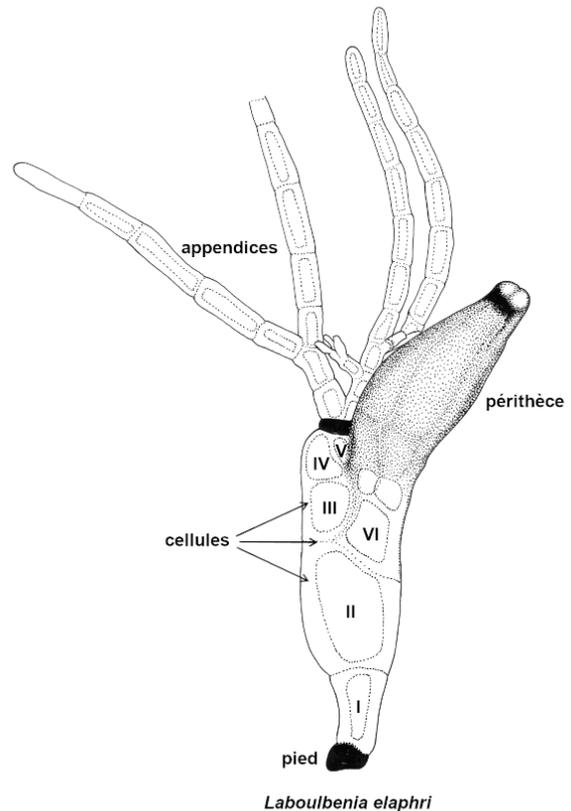
Premier inventaire des Laboulbéniales de la réserve du Brun Chêne

Peut-être m'avez-vous déjà croisé au sein de la réserve du Brun Chêne. Depuis quelques mois, je viens régulièrement collecter différents insectes et autres arthropodes afin de compléter l'inventaire des Laboulbéniales de Belgique.

Les **Laboulbéniales** sont d'étranges et minuscules champignons qui mesurent en général entre 250 et 500 μm , soit entre 1/4 et 1/2 millimètre. Elles utilisent comme support des insectes (dans la majorité des cas des Coléoptères Carabidés et Staphylinidés mais aussi d'autres familles d'arthropodes comme des acariens, des iules, ...).

Contrairement à la plupart des champignons, les Laboulbéniales ne forment pas de mycélium, mais un thalle. Celui-ci se développe directement à partir d'une spore et toujours à la surface extérieure de l'hôte.

Les thalles sont individualisés, fermement attachés à l'exosquelette par une seule cellule (cellule I, avec un pied noir) et sont composés d'un réceptacle qui généralement porte divers appendices à anthéridies (organe reproducteur mâle), et un ou plusieurs périthèces (organe reproducteur femelle).



À maturité, le périthèce produira des spores sexuées et très collantes. Grâce à ceci, la transmission de ces champignons se fait habituellement par contact avec des hôtes infectés, surtout lors de la copulation.

Les Laboulbéniales ne se développent que sur des hôtes vivants et adultes, jamais sur un hôte mort, les œufs ou les premiers stades larvaires. Les Laboulbéniales ne sont pas des parasites mortels, bien au contraire. Elles sont tellement dépendantes de leur hôte qu'elles ne raccourcissent pratiquement pas sa durée de vie. Parce que les populations d'hôtes finissent par mourir, les Laboulbéniales se sont spécialisées

dans les hôtes dont les générations se chevauchent. Dans nos contrées, cela signifie qu'un hôte adapté aux Laboulbéniales est capable de participer à la saison de copulation après son hibernation, seule garantie que les spores se transmettent à la nouvelle génération encore vierge.

Les Laboulbéniales ont besoin de leur hôte pour survivre. Si une génération d'hôtes venait à sauter un cycle (par exemple, si à la suite d'une longue période de sécheresse les imagos venaient à mourir), elles disparaîtraient aussi faute d'avoir pu coloniser la génération suivante. Leur survie est donc fortement dépendante du choix d'habitat et de vie de leur hôte, aussi infime et imperceptible pour nous, au point que la majorité de celles-ci sont spécifiques à leur hôte et que très peu d'entre elles se retrouvent sur différentes espèces côtoyant pourtant le même milieu.

Le moindre changement pouvant survenir et auquel l'hôte est capable de s'adapter, pourrait ne pas convenir au champignon et le voir ainsi disparaître.

Comme me disait mon collègue et mentor, André De Kesel, qui m'a fait découvrir ce monde fascinant et microscopique :

« L'hôte des Laboulbéniales a son propre écosystème mais il est lui-même un écosystème pour les Laboulbéniales. »

A ce jour, 2370 espèces de Laboulbéniales comprenant 146 genres ont été décrites. Elles se rencontrent sur tous les continents sauf en Antarctique.

Mes récoltes au sein de la réserve du Brun Chêne m'ont déjà permis de trouver 19 espèces différentes de Laboulbéniales.

Liste des Laboulbéniales de la réserve (année 2024).

La liste des Laboulbéniales présentes s'élève actuellement à 4 genres pour un total de 19 espèces. Nombre d'entre elles sont nouvelles ou non encore publiées comme telle pour la flore de Wallonie (**) ou pour la province de Hainaut (*).

1-*Euzodiomyces lathrobii*** Thaxt.
sur un Staphylin indéterminé ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

2-*Laboulbenia argutoris** Cépède & F. Picard
sur *Pterostichus strenuus* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

3-*Laboulbenia collae** Majewski (photo a, échelle=100 µm)
sur *Paranchus albipes* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

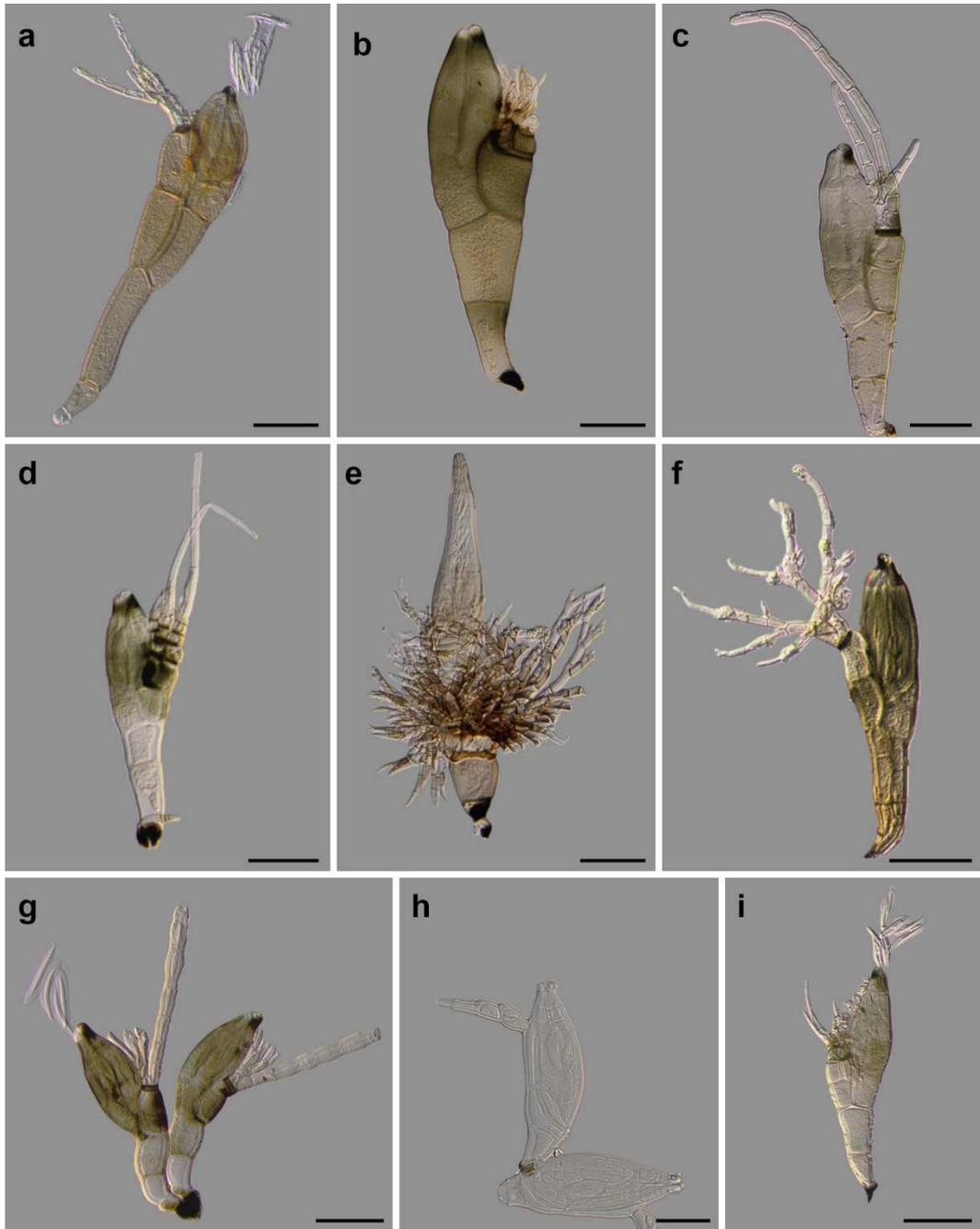
4-*Laboulbenia elaphri*** Speg.
sur *Elaphrus cupreus* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

5-*Laboulbenia flagellata* Peyr. (photo en fin d'article, échelle=100µm)
sur *Agonum viduum* ; au nord de la roselière.

6-*Laboulbenia gyriticola*** Speg.

sur *Gyrinus substriatus* ; mare permanente en zone boisée et mare temporaire au sud de la roselière.

Note : cette espèce rare en Belgique n'est signalée que pour la 3ème fois au pays, la dernière mention remonte à 2008 en province d'Anvers.



7-Laboulbenia inflata* Thaxt. (photo **d**, échelle=50 µm)
sur *Stenolophus teutonius* ; sous les débris végétaux sur la dalle de béton à l'entrée de la réserve.

8-Laboulbenia leisti** J.&W. Siemaszko (photo **c**, échelle=50 µm)
sur *Agonum scitulum* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

9-Laboulbenia luxurians* Peyr. (photo **b**, échelle=50 µm)
sur *Bembidion dentellum* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.
Note : cette espèce connue d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et de 7 pays européens n'a été signalée en Belgique qu'en 2020 à Chiny en province de Luxembourg. L'espèce est bien établie et en nombre dans la réserve qui devient ainsi la seconde localité belge connue pour cette espèce. Généralement trouvée en co-infection avec *Laboulbenia vulgaris* sur le site.

10-Laboulbenia metableti* Scheloske
sur *Syntomus foveatus* ; sous les débris végétaux sur la dalle de béton à l'entrée de la réserve.

11-Laboulbenia notiophili* Cépède & F. Picard (photo **g**, échelle=50 µm)
sur *Notiophilus biguttatus* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

12-Laboulbenia pedicellata* Thaxt.
sur *Dyschirius globosus*, *Bembidion doris*, *B. quadrimaculatum* et *B. articulatum* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure et sous les débris végétaux sur la dalle de béton à l'entrée de la réserve.

13-Laboulbenia philonthi** Thaxt. (photo **i**, échelle=100 µm)
sur *Philonthus carbonarius* : sous les débris végétaux et terreux sur la dalle à l'entrée de service de la réserve.

14-Laboulbenia pseudomasei* Speg. (photo **f**, échelle=50 µm)
sur *Pterostichus anthracinus* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

15-Laboulbenia stenolophi** Speg.
sur *Stenolophus mixtus* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.

16-Laboulbenia vulgaris* Peyr.
sur *Bembidion dentellum* ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure.
Note : espèce généralement trouvée en co-infection avec *Laboulbenia luxurians* sur le site.

17-Teratomyces philonthi** Thaxt. (photo **e**, échelle=50 µm)
sur *Gabrius sp.* ; dans les mousses humides au nord de la roselière.

18-*Troglomyces manfrediae*** Colla (photo h, échelle=20 µm)
sur *Cylindroiulus* cf. *caeruleocinctus* sous l'écorce d'un tronc pourrissant le long
d'un chemin creux et sur un iule indéterminé sous les débris végétaux et terreux sur
la dalle de l'entrée de service de la réserve.

En résumé, les espèces les plus courantes dans la réserve sont *Laboulbenia luxurians*, *Laboulbenia pedicellata* et *Laboulbenia vulgaris* qui ont été trouvées à chacune de mes visites. Le taux élevé d'infection des *Gyrinus* n'a pas nécessité plus de récoltes, *Laboulbenia gyrinicola* est bien établie sur le site. *Laboulbenia notiophili*, *Teratomyces philonthi* et *Euzodiomyces lathrobii* n'ont été trouvées qu'à une seule reprise.

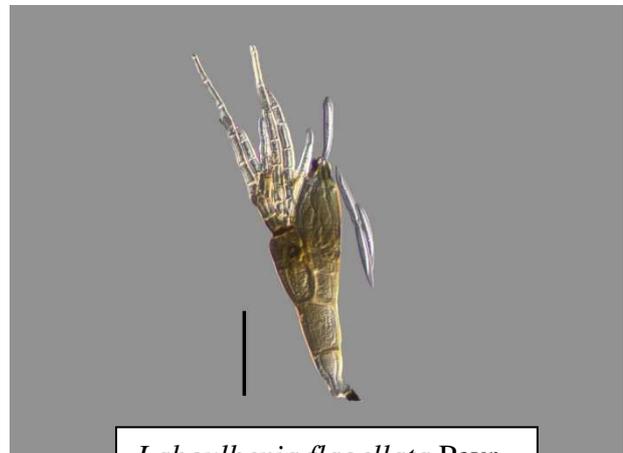
Les zones les plus riches actuellement dans la réserve sont sans nul doute les berges du bras mort de l'Eau d'Heure qu'il faudrait essayer de garder dans leur état actuel (berges herbeuses-terreuses). De même pour la dalle en voie de recolonisation végétale qui se trouve à l'entrée du site, entre les fours à chaux et le long de la voie ferrée.

Signalons qu'actuellement la liste présentée comporte 18 espèces et 4 genres. Pour l'instant, nous en étudions encore une dix-neuvième qui pourrait s'avérer nouvelle pour la science. Vu le potentiel d'hôtes encore non collectés de Brun Chêne, il est clair que cette liste s'étoffera avec le temps. A suivre donc !

Cyrille **Gerstmans** (Jardin botanique de Meise, Fédération Wallonie-Bruxelles, Service Général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.) et André **De Kesel** (Jardin botanique de Meise)

Remerciements :

Je remercie l'ensemble des intervenants de l'asbl Val d'Heure et plus particulièrement Philippe Hecq, Jean-Pierre Coqlet, Etienne Dayez, Evelyne Kievits et Jean-Pierre Dandois pour les autorisations d'accès à la réserve naturelle et sans qui ce premier inventaire n'aurait pas pu voir le jour, Vincent Swinnen de Natagora, Catherine Lemaitre pour la relecture du texte.



Laboulbenia flagellata Peyr.

Pour en voir et en savoir plus :

<https://www.flickr.com/photos/andredekesel/albums/72157632966652653/>

https://www.researchgate.net/publication/359011961_Rare_Laboulbeniales_from_Belgium_STER_BEECKIA_2022_3727-38

Une graminée (Poacée) très répandue dans la Réserve

Vous ne pouvez pas la manquer, ses denses épis ont colonisé plusieurs milieux de la Réserve, qu'ils soient secs ou humides ...



Elle ressemble à un petit roseau, d'où son nom de *Calamagrostis epigejos* (*Calamagrostis* ou *Calamagrostide* commune, en français). D'origine grecque, vous vous en doutez : *kalamos* = roseau, *agrostis* = herbe, *epigejos* = terrestre (littéralement « sur le sol »), il s'agit donc d'une espèce moins aquatique que d'autres du même genre.

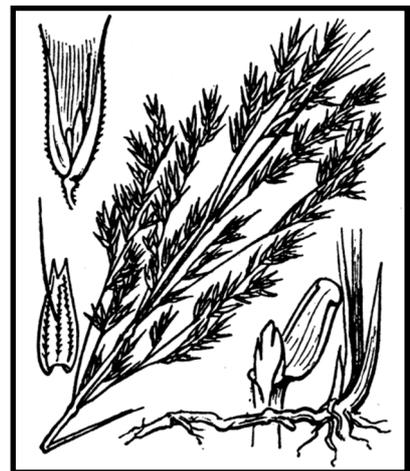
Le genre *Calamagrostis* compte en effet pas moins de 6 espèces sur le territoire de la Flore « bleue », référence botanique incontournable pour nos régions. L'espèce « *epigeios* » a été confirmée par Natagora en 2017.

Notre « roseau de terre » est une plante vivace, elle peut donc vivre plusieurs années, avec des bourgeons persistants durant l'hiver situés au niveau du sol (on dit qu'elle est hémicryptophyte).

Elle fleurit en juillet et en août, en une panicule dense, longue de 15 à 25 cm, bien dressée, violacée, blanchâtre ou même verdâtre.

Autres caractéristiques permettant de la démasquer :

- La plante est d'un vert un peu glauque.
- Elle émet des rhizomes traçants porteurs de racelles formant un feutrage empêchant toute autre plante de lui faire concurrence ...
- Sa robuste tige est rude au sommet (poils raides).
- Ses très longues feuilles scabres (rudes en y passant la main) peuvent passer les 10 mm de largeur.
- Sa ligule* allongée, de 4 à 12 mm est souvent lacérée (voir schéma et photo ci-contre).



On pourrait la confondre avec la Baldingère (*Phalaris arundinacea*) mais celle-ci est plus verte, à feuilles plus larges. Elle fleurit plus tôt et son panicule se resserre après la floraison.

Notre Calamagrostide se plaît un peu partout, jusque 1300 m d'altitude. D'origine eurasiatique, elle apprécie le soleil ou la mi-ombre, un sol +/- riche en éléments nutritifs, pH neutre ou un peu acide, d'où sa prédilection à la Réserve pour les esplanades et plateaux, un peu limoneux, tout comme les mares temporaires (matières organiques). On la trouve aussi sur certains terrils.

Vous l'aurez deviné, c'est une espèce pionnière qui apprécie les milieux ouverts +/- humides (ou même secs) comme les lisières, les rives, les prairies, les roselières (à surveiller !) et même les coupes forestières.



Nous voilà devant une plante sociale, formant des peuplements de plus en plus denses, très gênants par le feutrage des rhizomes qui empêche le développement d'autres espèces herbacées et même ligneuses !

Elle représente un défi pour nos prochaines gestions ... si nous la laissons s'étendre, nous risquons de la voir prendre le pas sur d'autres Graminées plus emblématiques de nos milieux calcaires, comme le Pâturin comprimé (*Poa compressa*), le petit Catapode (*Catapodium rigidum*), ou encore le Millet capillaire (*Panicum capillare*) ainsi que différents Bromes et Fétuques, et bien d'autres végétaux ...

Il nous faut veiller à préserver la belle biodiversité de milieux et d'espèces, qui fait tout l'intérêt de cet ancien espace industriel rendu à la Nature et Réserve Naturelle depuis déjà 10 ans !

Eveline Kievits
Co-conservateur

*Ligule : petite languette membraneuse (voir photo) ou parfois simple rangée de poils, située à la jonction de la gaine et du limbe des feuilles chez les Poacées et certaines Cypéracées (*Carex*).

Une mygale au Brun Chêne !



Une découverte souterraine

C'était une gestion plus que classique, avec au programme l'éternel arrachage de petits ligneux sur les prairies au sommet, le beau temps et le froid étaient au rendez-vous, la journée s'annonçait agréable...

Après avoir déterré une énième aubépine à grand renfort de coups de pioche, j'inspecte machinalement le cratère ainsi formé et remarque une sorte de tissu soyeux déchiré dans les débris. Ressemblant à un mycélium ou un déchet végétal parmi la mousse et les feuilles mortes, rares sont ceux qui auraient fait attention à ce petit détail, mais un examen plus attentif révèle une toute autre découverte !

J'ai pourtant immédiatement reconnu l'auteur de cette structure soyeuse. Fébrile, je cours chercher une bêche pour dégager la tisseuse des débris afin de la mettre en sécurité. Je préviens au passage les autres bénévoles sur les lieux de ma découverte, et je me retrouve bientôt entouré d'yeux curieux tandis que j'examine délicatement la terre retournée...

Bingo, je parviens à retrouver la trace du long tube en soie et à le remonter. Tout au fond, je sens une petite créature qui se terre dans son tube.



Tube de mygale à chaussettes déterré

Avec patience et délicatesse j'arrive finalement à faire sortir une araignée très particulière puisque il s'agit d'une belle femelle appartenant à une de nos deux espèces de mygales sauvages belges !

Une vraie petite mygale

Atypus affinis, ou plus communément appelée « Mygale à chaussettes » n'a pas du tout volé son nom puisque c'est une vraie représentante des Mygalomorphes, tout comme ses immenses cousines vivant dans les pays tropicaux.



Notre petite mygale à chaussettes dépassera quant à elle difficilement les quinze millimètres, et la rencontrer relève du miracle. A peine sortie du cocon familial, la petite mygale translucide ne faisant que quelques millimètres part en quête d'un endroit où creuser son terrier. En attendant elle trouve refuge sous la mousse, les pierres, le bois mort, et ne sort que la nuit tombée pour continuer son voyage.

Une fois qu'elle a finalement trouvé un endroit adéquat, chaud, un peu humide et au sol meuble, elle creusera un terrier profond d'une vingtaine de centimètres qu'elle tapissera de soie. L'entrée du tunnel est parfaitement camouflé puisque couverte de débris ramassés aux alentours par l'araignée. Quelques fils tendus lui serviront à repérer les proies avoisinantes, tandis que la petite mygale passera le reste de sa vie dans l'obscurité, confortablement tapie au fond de son trou, ne sortant que brièvement pour capturer un cloporte ou un petit insecte. La rencontrer nécessite donc beaucoup de recherche et de chance !



Seuls les mâles sortiront furtivement au début de l'été pour trouver une partenaire.

Une espèce rare et timide

Malgré son nom impressionnant, la mygale à chaussettes est parfaitement inoffensive. D'abord parce qu'elle ne sort jamais voir du monde, et même si on va à sa rencontre, elle se fige et fait la morte, se laisse capturer et manipuler sans la moindre résistance. Ses crochets impressionnants ne lui servent qu'à percer la carapace de ses proies. Lorsque on sait comment la titiller, elle les exhibe, mais ne s'en sert pas du tout volontiers.

Cette espèce est parfaitement autochtone. Elle a toujours habité les sablières chaudes et les pierriers de Belgique dans la plus grande discrétion.



Crochets de la mygale à chaussettes



Au demeurant plutôt rare, elle tend à se répandre. A la faveur du réchauffement climatique, elle colonise peu à peu de nouveaux sites adéquats, comme l'a fait l'œdipode à ailes bleues il y a des années et comme le feront beaucoup d'autres encore, notamment la mante religieuse qui semble suivre le même chemin.

Celle-ci est une pionnière et c'est la toute première fois qu'elle est observée dans la région de Charleroi. C'est également une nouvelle espèce intéressante pour la réserve. Je ne suis donc pas peu fier de ma trouvaille, et ai hâte d'en faire d'autres !

Eliott Leclercq.

Les galles des saules, surprenant !

Mais, qu'est-ce donc qu'une galle ?

Chaque galle (ou cécidie) est la déformation d'une structure végétale : une feuille, un bourgeon, une fleur, un fruit...

C'est une cocréation entre un végétal et un individu non végétal (un insecte, un acarien, un champignon, une bactérie). L'individu non végétal agresse son hôte végétal par sa présence, par une piqûre ou par une ponte d'œufs - en plein dans ses tendres bourgeons, par exemple ! La galle est principalement induite par la piqûre d'un insecte lorsqu'il pond un œuf dans la plante.

Le végétal réagit par la production tous azimuts de tissus, d'excroissances ou de déformations végétales "anormales" et parfois très surprenantes mais toujours spécifiques à l'agresseur. Celui-ci s'en sert de refuge pour y vivre (acariens) ou pour y réaliser sa métamorphose (transformation d'une larve en insecte adulte). La galle joue un double rôle pour l'organisme qui se développe en elle : un rôle de protection mais aussi un rôle nutritionnel. La galle est en fait un parasitisme très évolué, en général peu défavorable pour la plante.

Une galle, appelée scientifiquement une **cécidie**, est donc une excroissance tumorale structurée produite sur les tiges, feuilles, racines ou fruits et qui se développe autour d'un parasite de la plante.

Et la Rose des saules ?

La **Rose des saules** est une galle initiée par *Rabdophaga rosaria*, une espèce d'insectes de l'ordre des diptères et de la famille des Cecidomyiidae. Cette cécidie en forme de rosette est produite à l'extrémité des rameaux des Saules.



Rabdophaga rosaria

Les Saules* sont souvent porteurs de **galles** et leur croissance est affectée par les insectes cécidogènes. Avec les Chênes, ils comportent le plus grand nombre d'espèces de galles associées connues. La Rose des Saules parasite la quasi-totalité des espèces européennes de saules : elle est référencée sur le Saule blanc, le Saule fragile, le Saule marsault et le Saule pourpre ainsi que sur beaucoup d'autres espèces de saules.



Saule marsault



Saule blanc

**La famille des saules (les Salicacées) comprend de nombreuses espèces allant des sous-arbrisseaux aux arbres en plaine et en montagne. C'est dans le genre Salix que l'on trouve les espèces qui produisent l'osier; c'est aussi la famille des peupliers (genre Populus). Par leur pouvoir élevé d'évapotranspiration et la capacité de leurs racines à fixer les sols et à y pomper les nitrates, avec les aulnes, ils jouent un rôle important dans le cycle de l'eau et sont souvent associées aux berges (espèces rivulaires et zones humides).*

Description de la Rose du saule

La Rose des saules se compose de trente à soixante feuilles raccourcies et ramassées en rosette. La ponte de *Rhabdophaga rosaria* entraîne une interaction chimique qui arrête la croissance longitudinale des pousses de Saules infectées, les



feuilles continuant cependant à se développer et ainsi la "rose" caractéristique se forme à l'extrémité de la pousse affectée. Son diamètre dépend de l'espèce sur laquelle elle pousse : elle mesure par exemple 8 cm de haut sur *Salix caprea* (le Saule marsault) et 3 cm sur *Salix alba* (le Saule commun). Chaque rosette contient une seule loge comportant une seule larve rose orangé où elle se métamorphose en pupe* et hiverne.

Galle de Rhabdophaga rosaria en hiver (Russie).

* La **pupe** (du latin : *pupa*, «poupée»), chez les insectes diptères, est le stade intermédiaire entre l'état de larve (appelée *asticot*) et celui d'imago, au cours de la métamorphose. Les stades de croissance par mues successives d'une mouche sont donc : œuf → généralement trois stades larvaires (*asticot*) → pupe → imago.



*Larve du diptère dans sa loge (Rose des saules)
Rabdophaga rosaria*

Le développement de la galle débute à la fin du printemps pour atteindre sa pleine maturité à la fin de l'été ou au début de l'automne, alors que les feuilles sont encore vertes. Durant l'hiver la galle devient brune et reste sur l'arbre jusqu'à ce qu'elle soit évacuée par une nouvelle croissance des bourgeons au printemps suivant.

Où l'observer ?

La Rose des saules est présente en nombre dans la Réserve du Brun Chêne. Ouvrez l'œil !! Sinon, elle se rencontre assez fréquemment sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, de l'Europe, en Afrique du Nord et en Asie.

Et pas que.. ! Mais regardez donc ce curieux cône !

La présence de petits cônes grisâtres à l'extrémité de branches de saules rend perplexe....

Eh non, le saule ne produit pas de cocottes, il s'agit plutôt de galles en « artichaut » du saule ! D'autres espèces de diptères peuvent en effet vivre en association au sein même de la galle. Il s'agit notamment d'un minuscule moucheron, la cécidomyie strobilaire, '*Rabdophaga strobilina*', qui est étroitement apparentée à '*Rabdophaga rosaria*', (on peut même les confondre !) et dont les larves peuvent modifier, lorsqu'elles sont nombreuses, la rosette initiale jusqu'à ce qu'elle devienne un cône dense en artichaut de 30 à 40 mm de long. Ses larves rouges sont chacune logées dans des cavités individuelles, situées autour de la chambre centrale contenant la larve de '*R. rosaria*', sans causer aucun tort à l'hôte principal : c'est une inquiline* à '*R. rosaria*'. Elle a été exclusivement répertoriée sur '*Salix purpurea*' (le saule pourpre).



Lorsque les deux espèces sont présentes dans une galle, celle-ci peut devenir très grande.

**Une espèce inquiline : se dit d'une espèce qui vit fixée sur ou dans une autre espèce, qui ne lui sert que de support ou d'abri.*

Références :

<https://www.naturesauvage.ca/almanach/2023/04/curieux-cone/>

<https://naturealsacebossue.over-blog.com>

<https://notesdeterrain.over-blog.com/2019/02/collection-galles-chene.html>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Salicaceae>

<https://fr.wikipedia.org>

<https://bladmineerders.nl/parasites/animalia/arthropoda>

Bernadette Chevalier

*Le dimanche 6 octobre 2024, l'asbl Val
d'Heure a fêté les 10 ans de la Réserve
naturelle du Brun Chêne*

Près de 80 sympathisants, volontaires et accompagnants y étaient présents. Le temps a été de la partie, sec, agrémenté de belles éclaircies avec une température de saison, bien agréable.

Plusieurs groupes de visites guidées et commentées de la réserve ont été composés. Quatre guides compétents et dévoués étaient disponibles : Eveline Kievits, Bernadette Chevalier, Jean-Pierre Coqlet et Julien Paquet.

Après 2 heures consacrées aux visites destinées à la présentation des principaux biotopes ainsi qu'au travail réalisé sur les 16 ha de la réserve durant ces 10 années écoulées depuis l'inauguration en octobre 2014, l'ensemble des participants s'est retrouvé près du chapiteau monté à cette occasion pour prendre un verre et pouvoir échanger ses impressions. L'asbl a ainsi pu remercier ses sympathisants et ses volontaires qui soutiennent l'initiative de l'asbl depuis sa création.

Ce fut l'occasion pour Philippe Hecq, Président de l'asbl, et Etienne Dayez, Président du Comité de gestion, de dire un petit mot de remerciement adressé à tous les acteurs de cette



réussite et retracer brièvement l'historique du projet. Il n'était pas possible de citer nommément tous les acteurs, mais c'était néanmoins l'occasion de mettre un peu plus en évidence des piliers du projet comme Jean-Pierre Dandois (un des pionniers), ainsi qu'Eveline Kievits et Jean-Pierre Coqlet dans leur rôle de conservateurs de la réserve.

Cet événement marquant de la vie de *l'asbl Val d'Heure* a été aussi un excellent moment d'échange.

Un grand merci à tous.

Philippe & Etienne



Asbl Val d'Heure - informations pratiques

N 859 809 681

Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Philippe Hecq**

Secrétaire : **Marie-Antoinette Cambier**

Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressés à la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette brochure. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de minimum **5 euros par an**. Les montants supérieurs et les dons sont acceptés. Ils servent à financer le matériel et les aménagements. Les publications et nouvelles illustrées des travaux et avancées relatives au projet ne sont dorénavant plus distribuées qu'aux membres en ordre de cotisation. A défaut, l'accès au site Internet reste ouvert à tous : www.valdheure.be

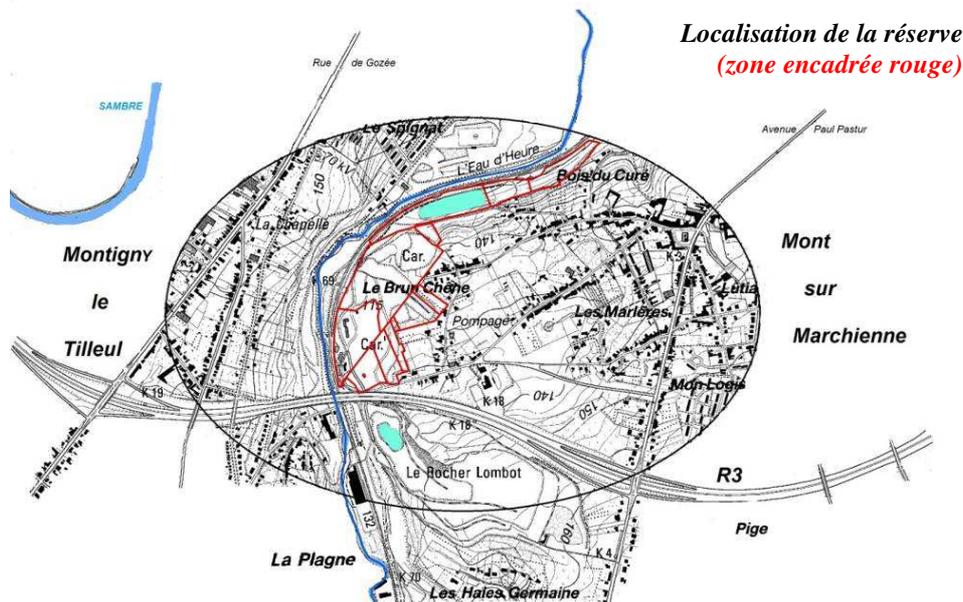
Compte en banque de l'association : **BE69 0689 4734 5978**

Siège social de l'asbl :

rue Petite Corniche, 24 – 6120 Ham-sur-Heure

Editeur responsable des publications :

Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure



Localisation de la réserve
(zone encadrée rouge)



Asbe Val d'Heure

www.valdheure.be